



Guide des sports à reprise différée

Thématique :	<input checked="" type="checkbox"/> Présidence	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	
Nombre de pièces jointes : 1	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Le Ministère des sports a publié un guide formulant les conditions de reprise pour les sports collectifs, incluant le Basket, que vous trouverez ci-joint. Il décrit les activités autorisées ainsi que les précautions sanitaires à prendre et est d'application immédiate, pour la période d'avant le 2 juin.

Contact :

E-mail : secretariatgeneral@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Léa DUMAS Assistante au Secrétariat Général	Catherine BARRAUD Directrice du Secrétariat Général	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-05-25 LR CD Clubs 0 - Guide des sports à reprise différée VFIN	

